



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Projet de règlement P-04-047-106

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin de modifier les limites de hauteur et les densités de construction dans certains secteurs de l'arrondissement de Ville-Marie

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 20 juin 2011, le projet de règlement P-04-047-106 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-04-047-106 prévoit la modification de la carte intitulée « Les limites de hauteur » incluse dans le chapitre 25 de la partie II du Plan concernant l'arrondissement de Ville-Marie ainsi que la modification de la carte 3.1.2 intitulée « La densité de construction » incluse à la partie I du Plan d'urbanisme à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet de règlement et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au programme particulier d'urbanisme sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées d'information suivantes dans le cadre de la consultation publique :

Le 1^{er} novembre 2011, 19 h
Salle paroissiale de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

Le 7 novembre 2011, 19 h
Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Métro Beaudry

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet se tiendra :

Le 30 novembre 2011, à **13 h et à 19 h**
Salle paroissiale de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 25 novembre 2011.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 14 octobre 2011

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon